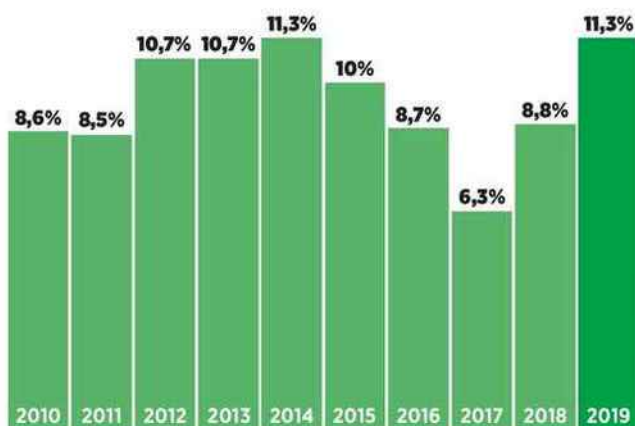




## SPÉCIAL PLACEMENTS TENTER LE JACKPOT



### DES PLUS-VALUES SUPÉRIEURES À 25% PAR AN POUR LES MEILLEURS GESTIONNAIRES DE FONDS

Avec une performance moyenne sur dix ans de 11,3% l'an, le non-coté bat largement toutes les autres classes d'actifs: +7% pour le CAC 40, +6% pour l'immobilier et +2,40% pour l'assurance vie en euros... Prudence tout de même, car dans le détail, plus du quart des fonds de capital-investissement sont dans le

rouge sur la période (-1,4% en moyenne). On ne s'y risquera donc qu'à condition d'accepter des pertes, parfois lourdes, et en choisissant des sociétés de gestion aux compétences reconnues, telles qu'Inter Invest, Eiffel Investment Group ou NextStage, dont les derniers fonds arrivés à échéance ont enregistré des gains supérieurs à 25% par an.

Les performances publiées pour chaque année sont établies sur un historique de dix ans.

## CAPITAL-INVESTISSEMENT Il faut être prêt à bloquer son argent pendant dix ans

**S**péculer sur le secteur du non-coté (appelé aussi «Private Equity») consiste à apporter de l'argent frais à des PME en devenir, en échange d'une prise de participation dans leur capital social. Cette activité, longtemps réservée aux grosses fortunes et aux banques d'affaires, est devenue accessible aux particuliers à l'aube des années 1990, avec la création de fonds spécialisés, dits de «capital-investissement», tels que les fonds communs de placement à risque (FCPR), les fonds communs de placement pour l'innovation (FCPI) et les fonds d'investissement de proximité (FIP). Attention, malgré les performances alléchantes de ces produits depuis dix ans, excédant 10% l'an en moyenne, les risques encourus à court terme sont élevés (nombre de start-up, fragilisées par la crise du Covid-19, risquent de faire faillite dans les deux ou trois ans). A réserver aux épargnants avertis et disposant d'un horizon de placement de huit ou dix ans.

### SOUSCRIPTION LES PRODUITS SONT ACCESSIBLES PAR LES ASSURANCES VIE DE NOMBREUX COURTIER INTERNET

Ces fonds sont commercialisés – à partir de 1 000 euros de mise – par des sociétés de gestion spécialisées, telles qu'Eiffel Investment Group, 123 Investment Managers, NextStage, Inter Invest ou Odyssee Venture. On peut aussi y avoir

accès via des gestionnaires de patrimoine ou des courtiers Internet (Boursorama, Placement-direct.fr, Altaprofits, Linxea...), qui distribuent ces produits en direct ou, le plus souvent, à travers leurs assurances vie, sachant que, dans ce cas, le montant investi en titres non cotés est plafonné à 10% de l'encours du contrat.

### NIVEAU DE RISQUE IL EST MOINS ÉLEVÉ AVEC LES FONDS AXÉS SUR DES PME EN PHASE DE CROISSANCE

Par rapport aux FCPI et aux FIP, investis à 60% au moins dans des PME innovantes ou régionales, les FCPR disposent de plus de souplesse: la loi leur impose seulement un quota de 50% d'entreprises non cotées, de tout type. Ils sont donc relativement moins risqués, à condition toutefois de choisir des fonds dont la gestion est orientée sur le capital-développement (PME en phase de croissance) et non sur le capital-risque (PME en phase de création) ou le capital de retournement (PME en difficultés), deux modes d'investissement aux résultats plus aléatoires. Gare aussi aux frais prélevés au titre de la souscription (comptez entre 4 et 5%, sauf à passer par une assurance vie et ainsi bénéficier d'un rabais, voire d'une suppression de cette ponction), mais aussi et surtout au titre de la gestion, qui grignotent chaque année la performance réelle du FCPR: au-delà de 4% l'an, c'est trop!

Dernier conseil: pour mettre toutes les chances de son côté, mieux vaut diversifier sa mise sur au moins trois fonds.

### CONTRAINTES VENDRE SES PARTS AVANT L'ÉCHÉANCE PRÉVUE N'EST JAMAIS SIMPLE ET PEUT COÛTER CHER

Le cycle de vie d'un fonds à risque est très spécifique. D'abord, on n'y accède pas quand on le souhaite: la période de souscription est limitée à un an (parfois deux). Le fonds est ensuite fermé, jusqu'à sa dissolution, qui intervient en général une dizaine d'années plus tard. Les gains (ou les pertes) sont alors partagés entre les investisseurs. Entre-temps, il faut le savoir, l'argent est difficilement récupérable (trouver un repreneur pour ses parts peut prendre des années). Et l'opération peut coûter cher: jusqu'à 5% de pénalités...

### FISCALITÉ PAS D'IMPÔT SUR LES PLUS-VALUES RÉALISÉES SI LES PARTS SONT CONSERVÉES AU MOINS CINQ ANS

A l'inverse des FCPI et des FIP (lire page 68), les FCPR n'offrent pas d'avantage fiscal à l'entrée. Mais sous réserve d'avoir détenu les parts au moins cinq ans, les gains sont exonérés d'impôts, ne supportant que 17,2% de prélèvements sociaux (précomptés par le fonds et versés directement au fisc). Si la souscription est faite via une assurance vie, c'est la fiscalité de ce placement qui s'applique. •